

# PRISE EN CHARGE EN HAD

## QUELLES ÉTAPES ?

Votre médecin vous a parlé de l'HAD ?  
Vous trouverez ci-après quelques précisions  
pour vous aider à faire votre choix...

## L'HOSPITALISATION À DOMICILE DE VOTRE IMMUNOTHÉRAPIE PEUT SE RÉSUMER EN 4 GRANDES ÉTAPES DE PRISE EN CHARGE



Cette fiche est destinée à vous informer sur votre prise en charge sous immunothérapie. Elle ne peut en aucun cas se substituer aux conseils de votre médecin ou de votre pharmacien et à la prescription de votre médecin. N'hésitez pas à leur demander des précisions sur les points qui ne vous paraîtraient pas suffisamment clairs et à leur demander des informations supplémentaires sur votre cas particulier. Les informations contenues dans cette fiche sont générales ; elles ne sont pas forcément adaptées à votre cas particulier. Ce document ne se substitue pas aux recommandations des autorités de santé ou à celles des sociétés savantes. Pour plus d'informations sur l'immunothérapie, veuillez consulter votre médecin ou votre pharmacien.